

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

Demande d'un crédit supplémentaire – Commission des finances
(arts. 32, 33 et 34 de la LGAF)

Département : DIP

Crédit : 6'000'000 francs

Année : 2026 selon les douzièmes provisoires

Objet : Ajustement subvention à l'Université de Genève
conformément à la convention d'objectifs 2024-2027
ratifiée par la loi 13392

Programme(s) : F05 Hautes écoles

Nature(s) : 36 Université de Genève

Nombre de postes : ETP

Motifs-détails : La convention d'objectifs 2024-2027 de l'Université de Genève ratifiée par la loi 13392, prévoyait une tranche annuelle de 6 millions de francs en 2026, destinée, d'une part, à la réalisation des objectifs (4.5 millions) et, d'autre part, à la participation de l'Etat à l'assainissement de la situation financière de l'Université (1.5 million). Cette tranche était inscrite au projet de budget 2026 mais ne figure plus dans le budget en douzièmes.

Sur la période 2024-2027, l'Université s'était engagée à prendre des mesures d'économie de 20 millions de francs afin de parvenir au retour de l'équilibre budgétaire en 2027. Ce plan a été mis en place par l'Université et les économies réelles sur les exercices 2024 et 2025 ont été supérieures à ce qui était projeté, et ce malgré l'augmentation significative d'autres charges (énergie, entretien bâtiment et mécanismes salariaux).

La baisse de recettes constatée (AIU et subvention fédérale de base), implique toutefois pour l'Université de renforcer ses mesures d'économie en vue du retour à l'équilibre budgétaire.

Les mesures d'allègement ainsi que le projet de désenchevêtrement actuellement en discussion auprès de la Confédération font peser un risque supplémentaire de nouvelle diminution des financements fédéraux.

Dans ce contexte et afin de ne pas péjorer la situation financière de l'Université ainsi que garantir la réalisation des objectifs déterminés dans la convention, le département sollicite le maintien de la tranche 2026 de 6 millions de francs.

Conseil d'Etat :



2 juillet 2026

La chancelière d'Etat

Décision de la commission des finances :

Accord		Date :
Refus		Signature :